

ETAT DES RISQUES NATURELS MINIERES ET TECHNOLOGIQUES

53 RUE DU GÉNÉRAL FERY 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE



SYNTHÈSE DE L'EXPOSITION DE LA COMMUNE AUX RISQUES

Radon : NIVEAU 1

14 BASIAS, 0 BASOL, 0 ICPE

SEISME : NIVEAU 1

RISQUES NATURELS ⁽¹⁾

Par une crue à débordement lent de cours d'eau
Affaissements et effondrements (cavités souterrain
Séisme

RISQUES MINIERES ⁽¹⁾

Aucun

RISQUES TECHNOLOGIQUES ⁽¹⁾

Effet thermique
Effet de surpression
Effet toxique
Rupture de barrage
Transport de marchandises dangereuses

(1) Ces risques concernent la COMMUNE, reportez-vous aux conclusions pour connaître les risques concernant le bien.

(2) BASOL = Base de données de pollution des SOLS, (3) BASIAS = Base de données des Sites Industriels et Activités de Services

(4) ICPE = Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Risques	Etat	Libellé	Date
Mouvement de terrain (Affaissements et effondrements (cavités souterrain)	Préscrit	PPR Cavités - CAC	07/06/2001
Inondation (Par une crue à débordement lent de cours d'eau)	Approuvé	PPRi - secteur Châlons	01/07/2011

CONCLUSIONS

Le bien est concerné par les PPR suivants:

- Mouvement de terrain et la cartographie indique que le bien se trouve dans une zone de mouvement de terrain
- Inondation mais la cartographie indique que le bien ne se trouve pas dans une zone inondable

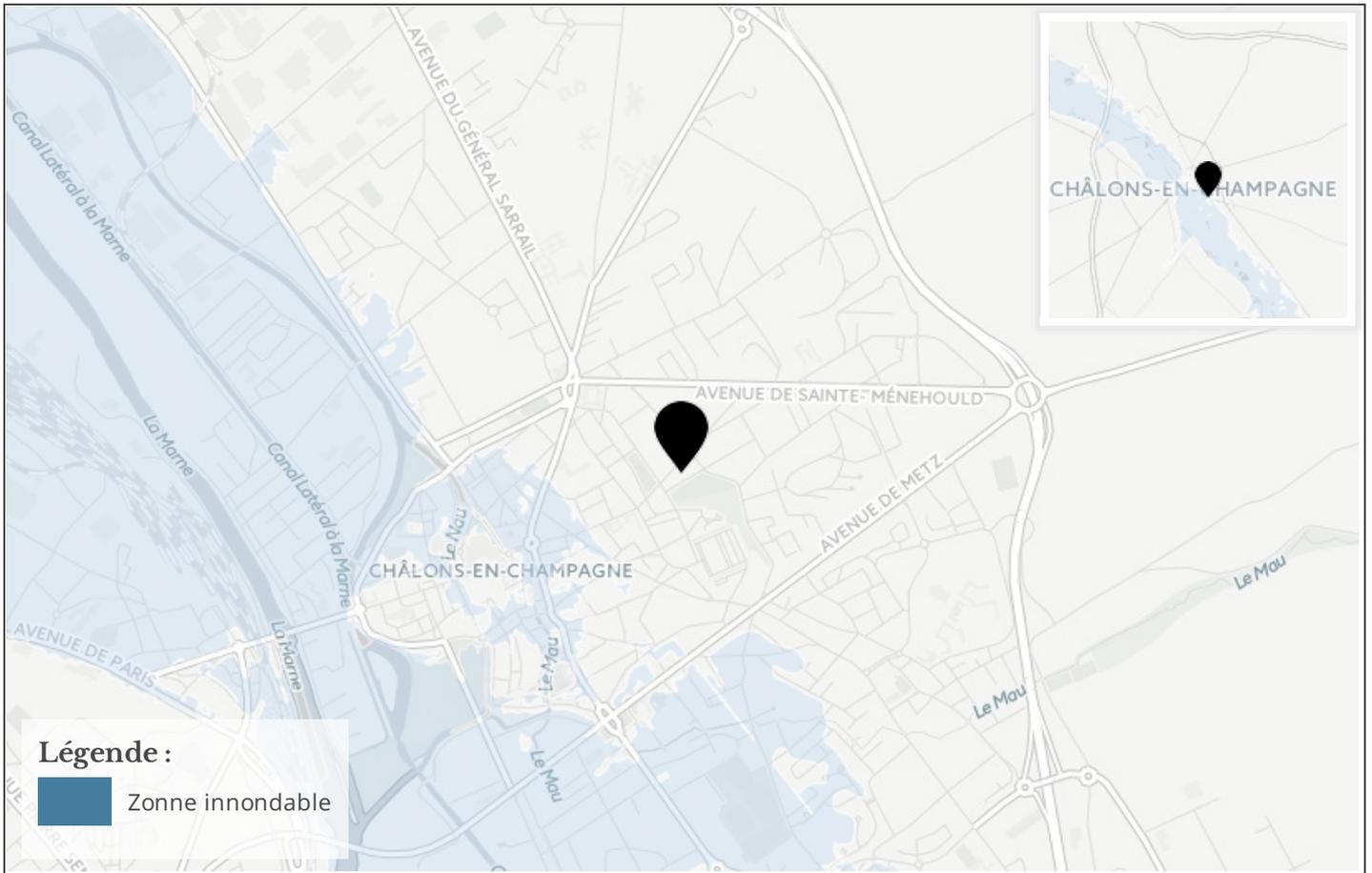
Atlas de Zone Inondable

Aléa	Nom de l'AZI	Date
Inondation	La Marne (Secteur Châlons) - PPR	01/01/2003

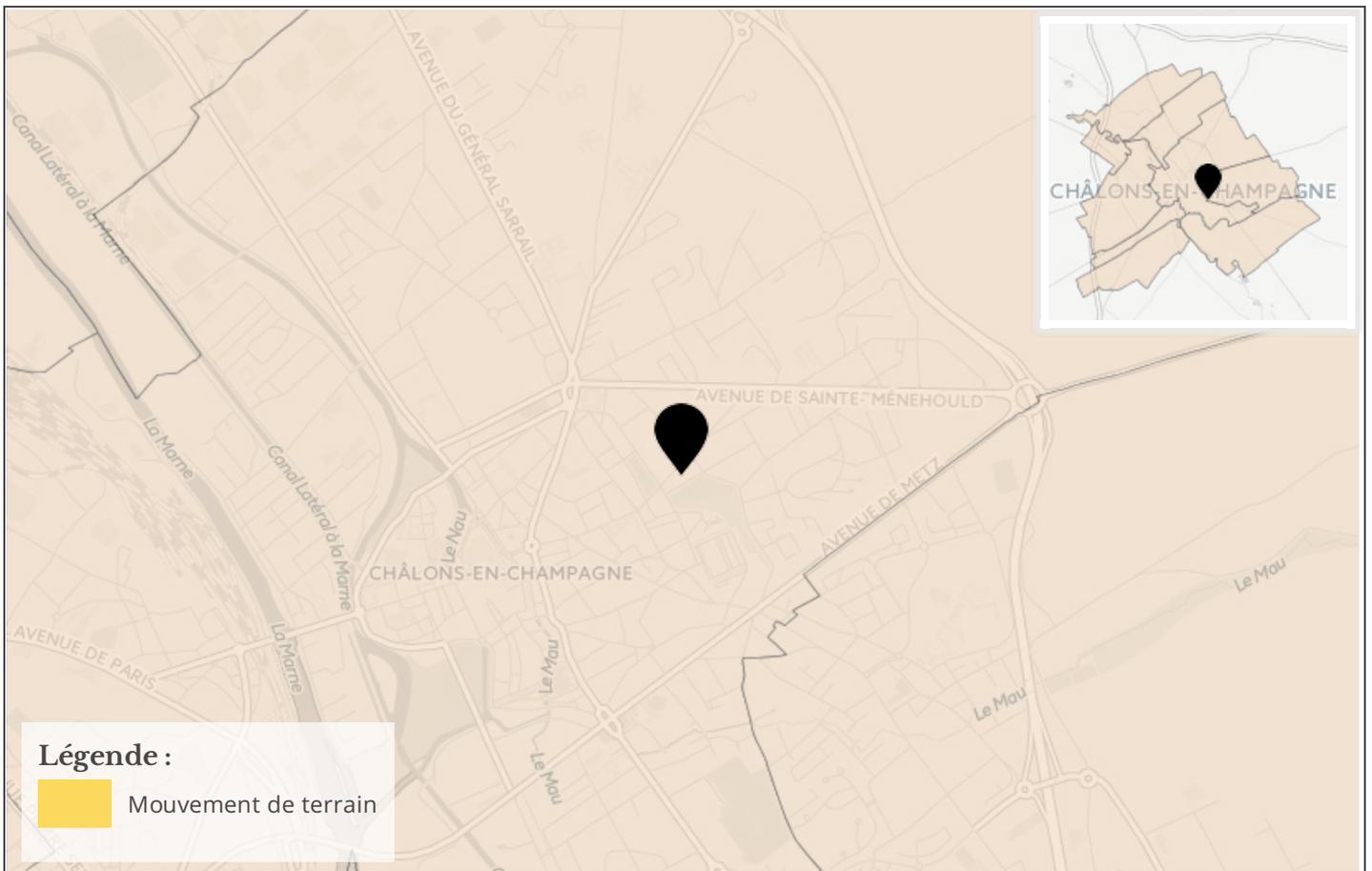
Arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Début	Fin	Arrêté	JO du
Inondations et coulées de boue	01/04/1983	30/04/1983	16/05/1983	18/05/1983
Inondations consécutives à la RNP	24/03/1988	26/03/1988	10/06/1988	19/06/1988
Inondations et coulées de boue	28/07/1990	28/07/1990	04/12/1990	15/12/1990
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

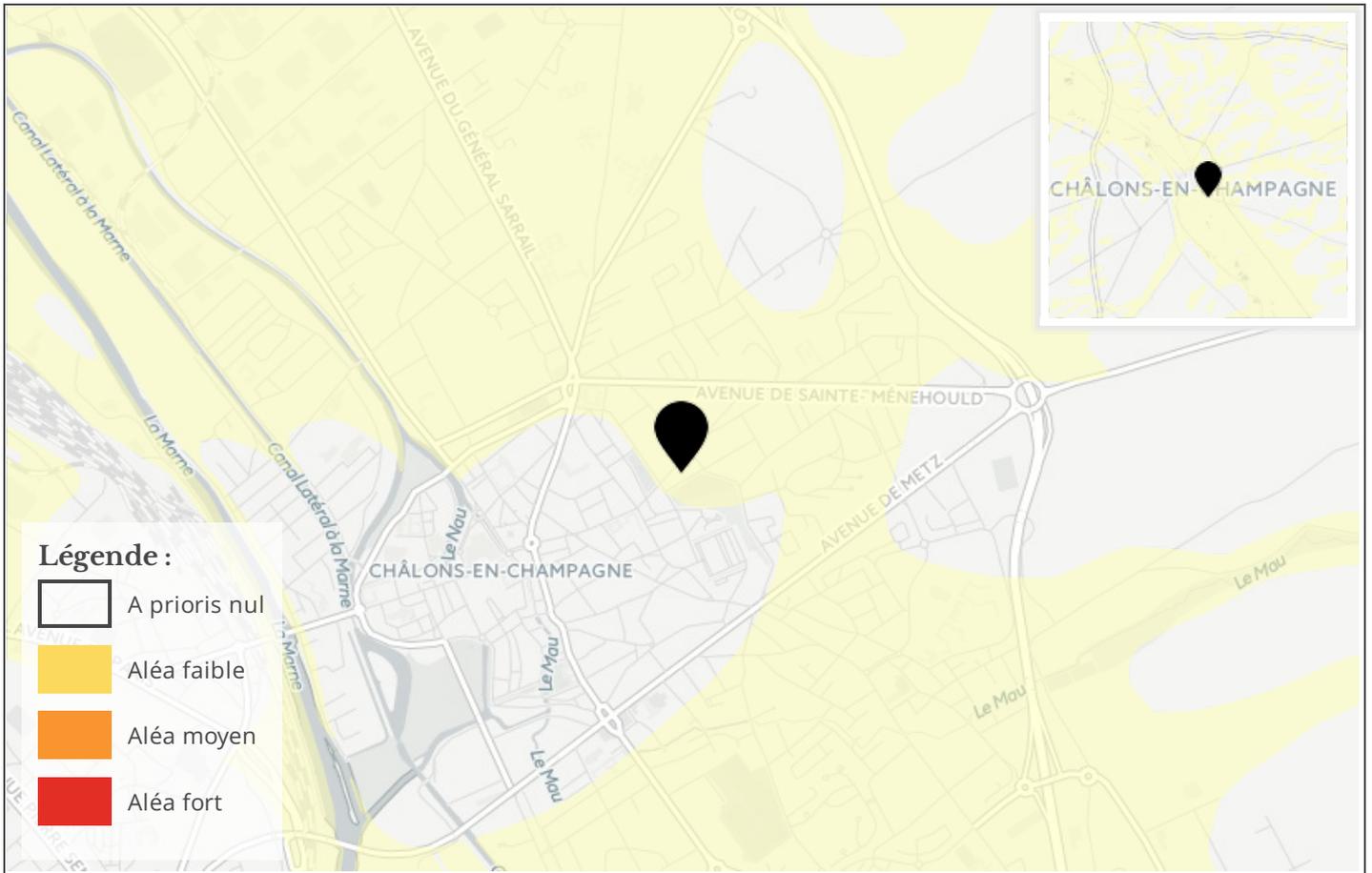
Cartographie des inondations



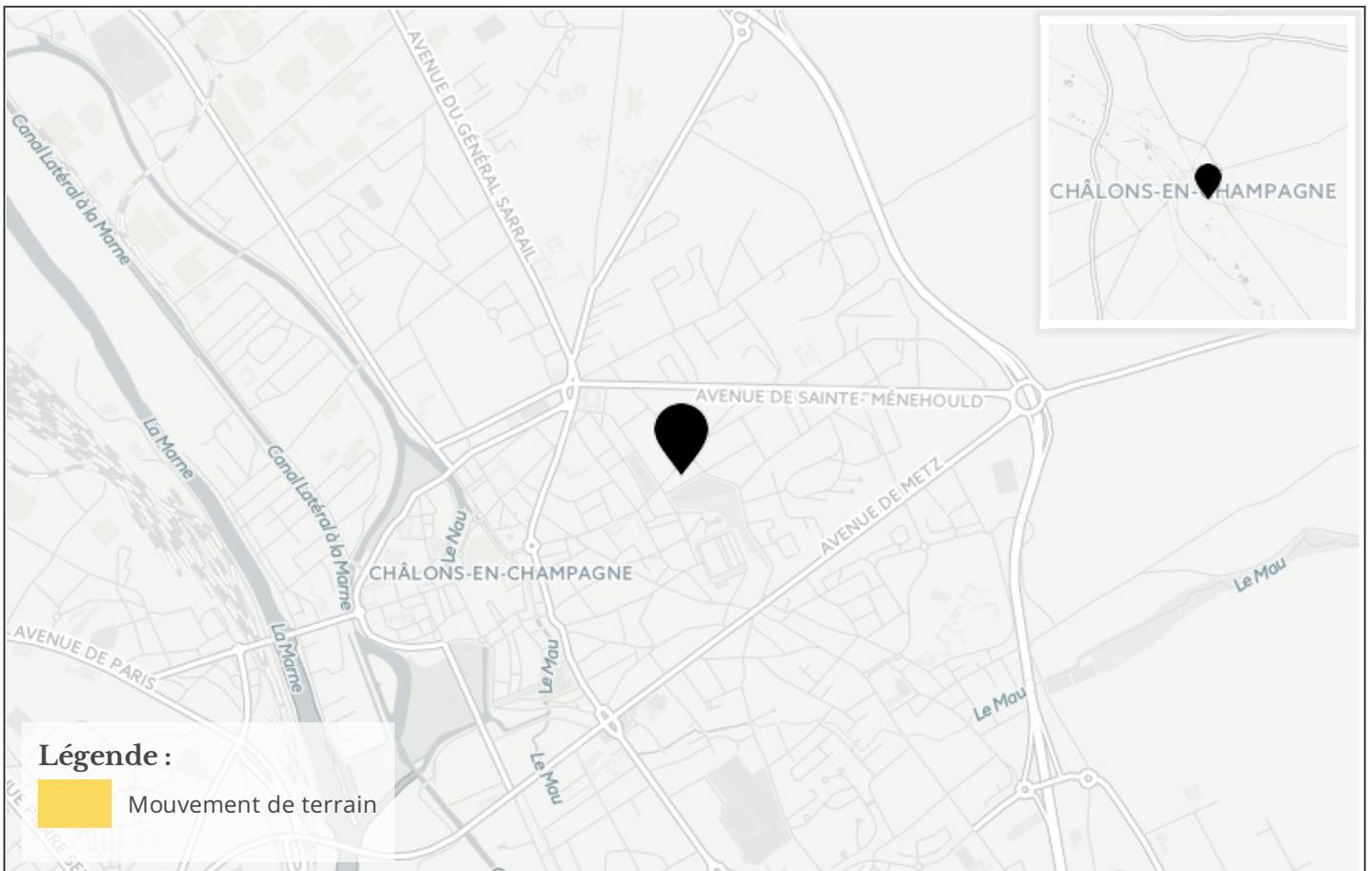
Cartographie des mouvements de terrains



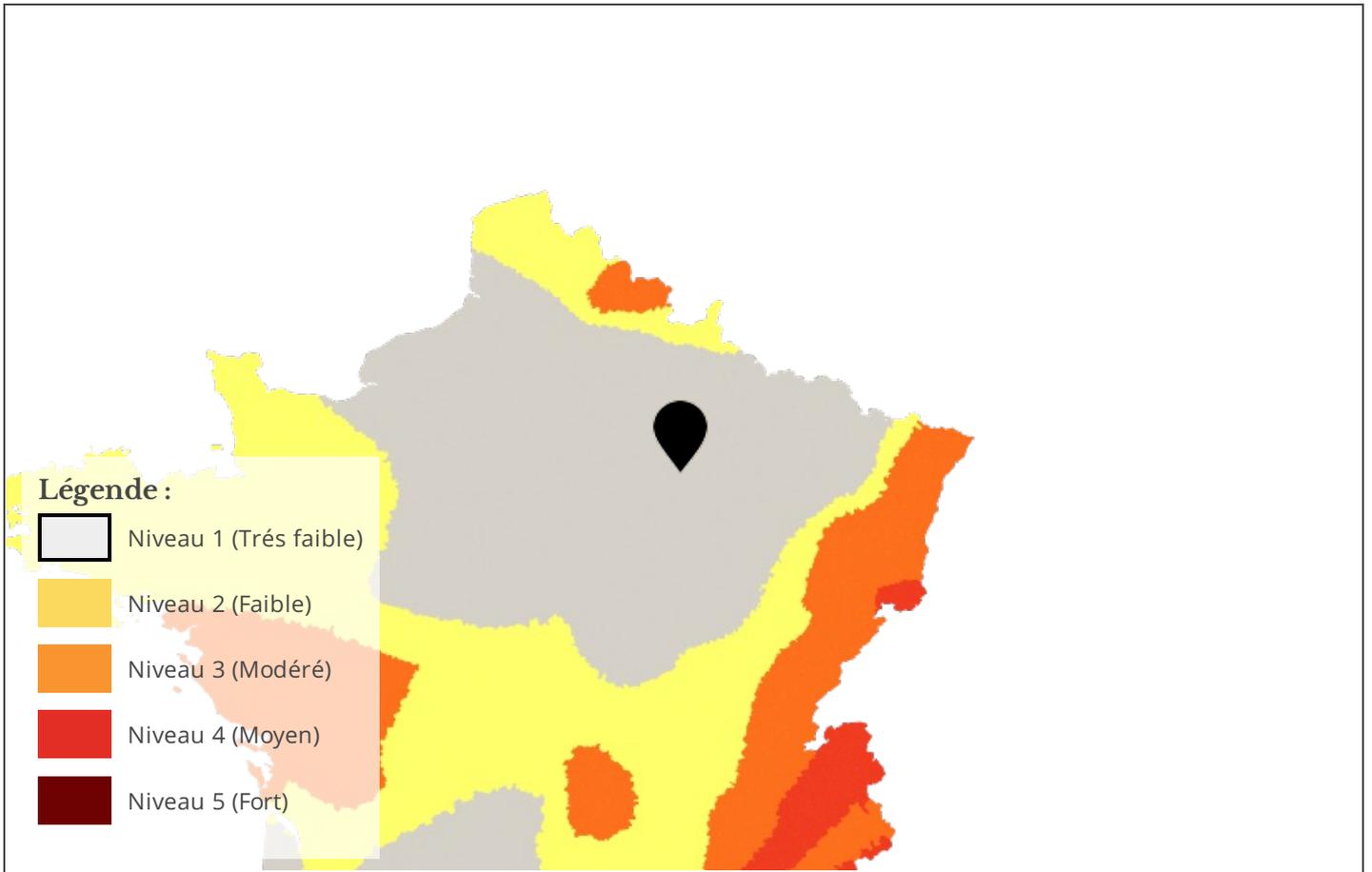
Cartographie des argiles



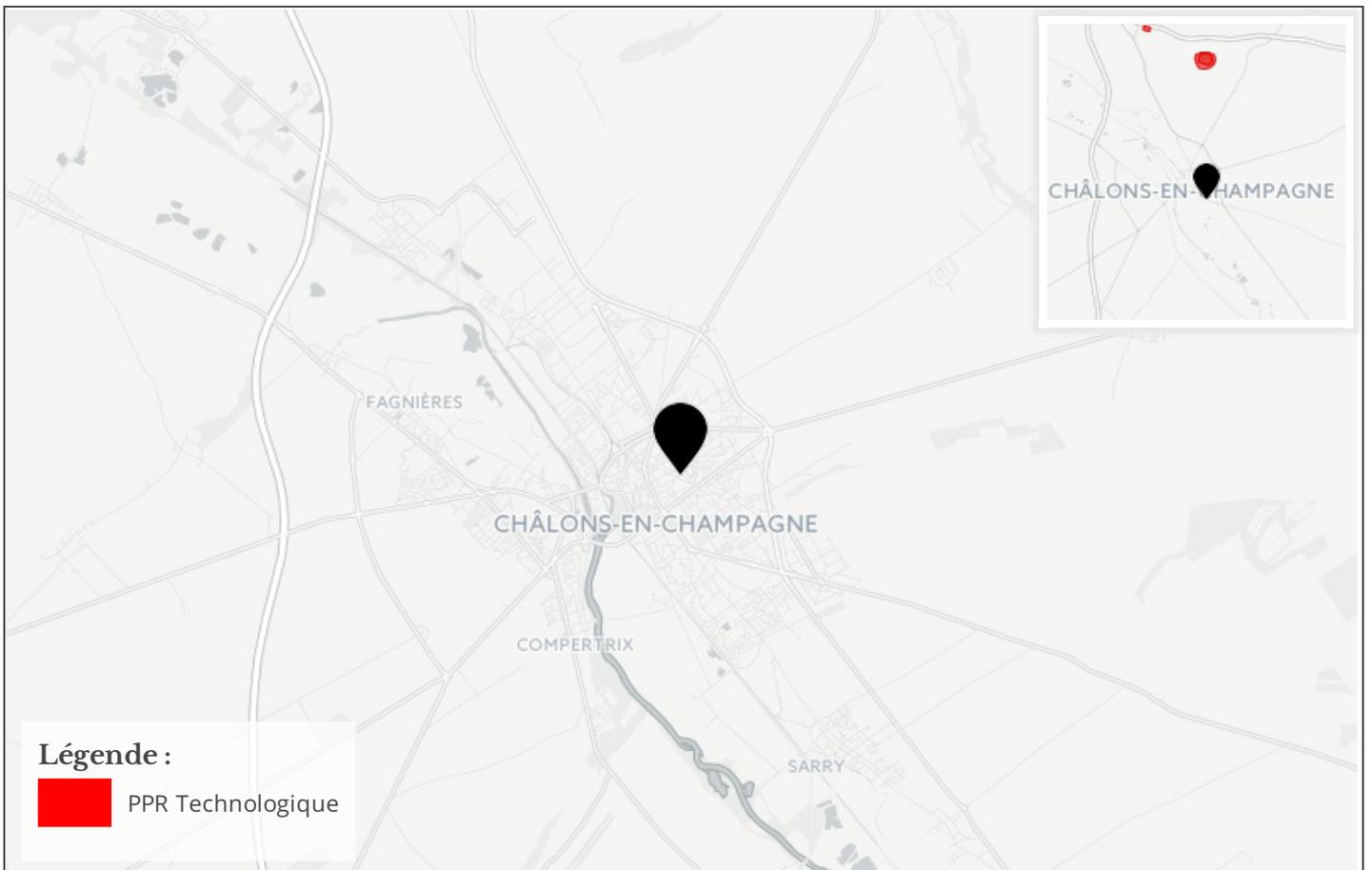
Cartographie des carrières / gypse



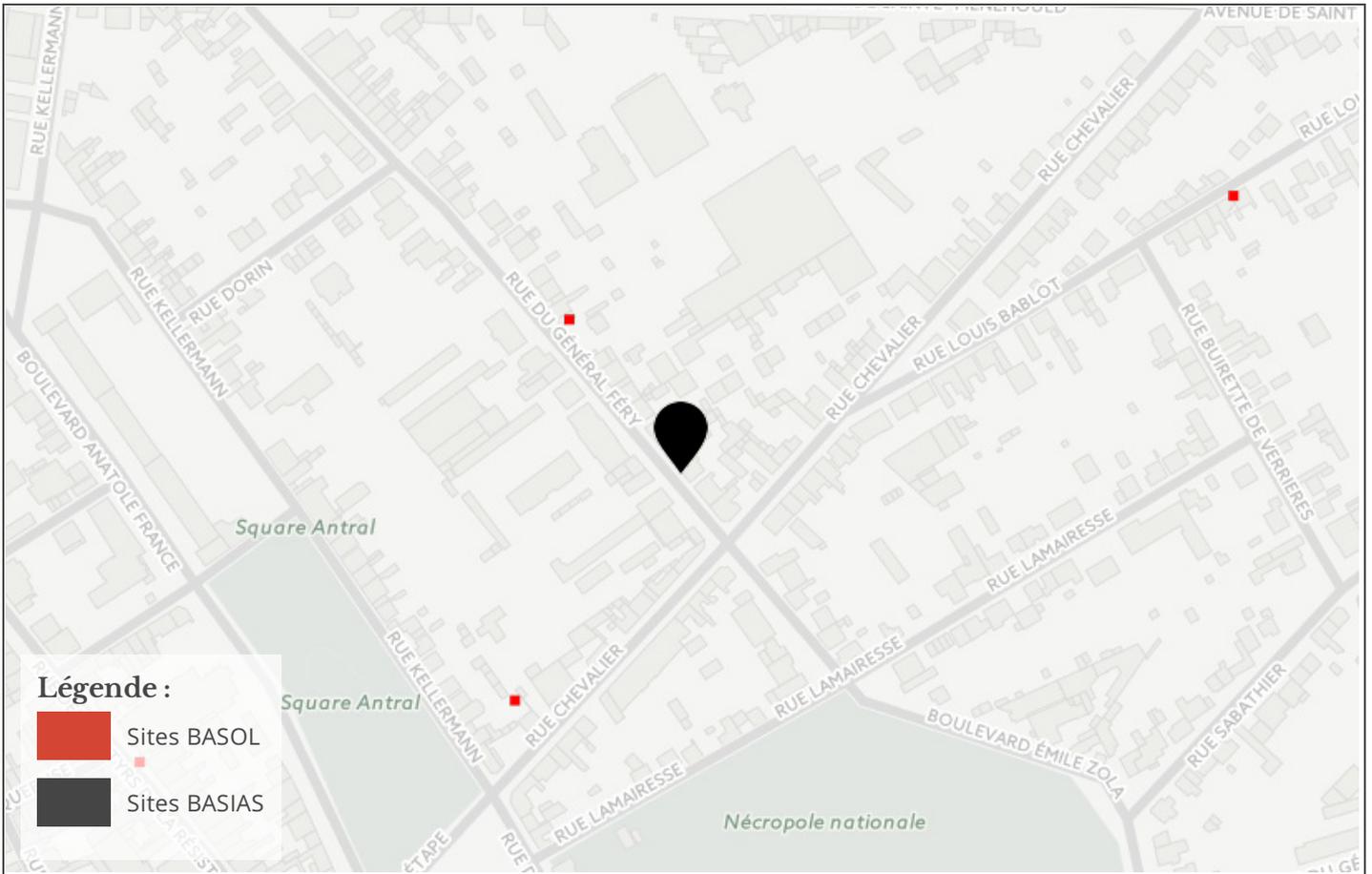
Cartographie des zones sismiques



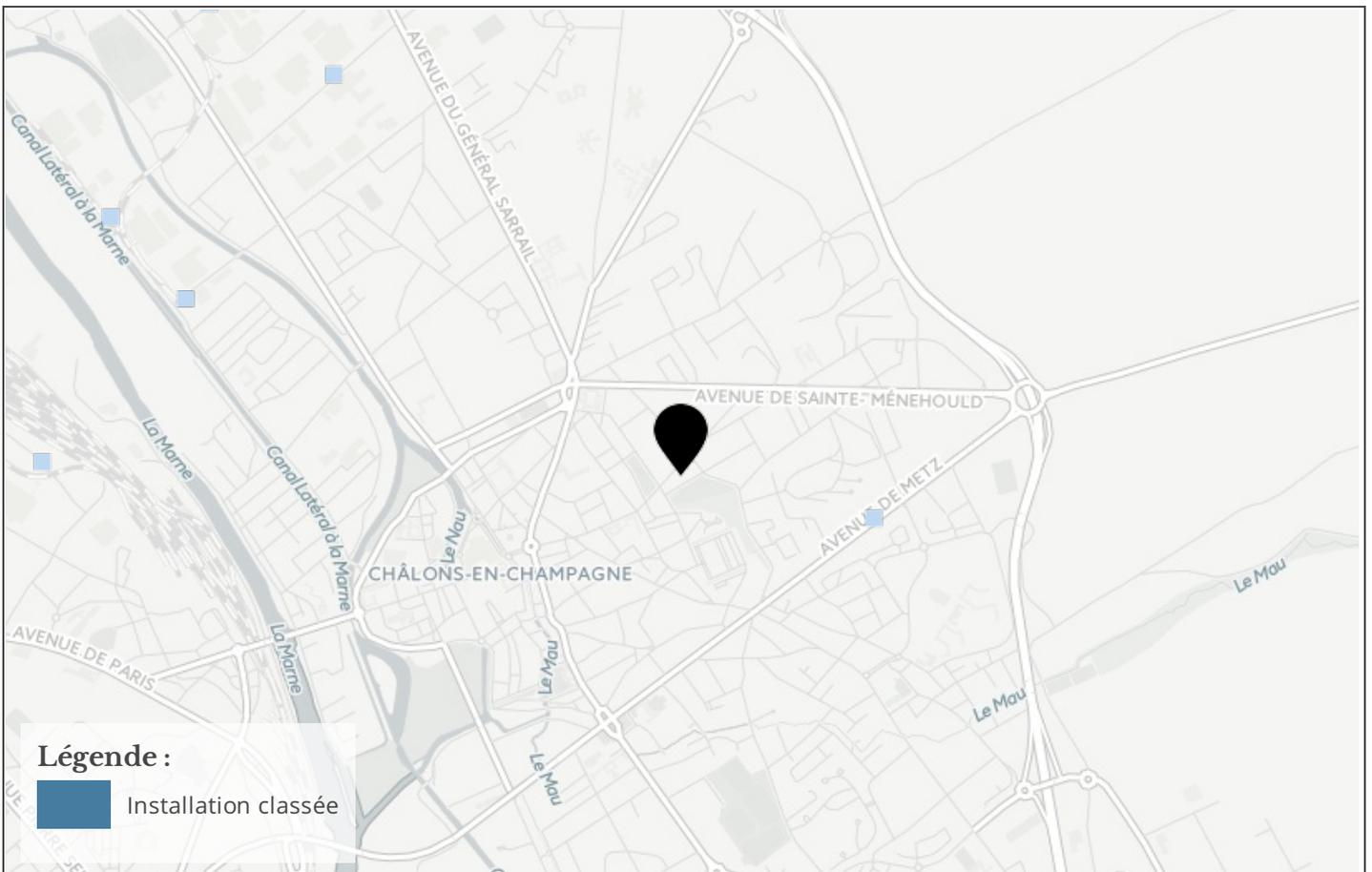
PPR Technologique



Cartographie de pollution des sols



Cartographie des installation classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)



Etat des risques naturels, miniers et technologiques

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du Code de l'environnement

1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitudes et prescriptions définies vis-à-vis des risques naturels, miniers ou technologiques concernant l'immeuble, est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N° du Mis à jour le

Informations relatives au bien immobilier (bâti ou non bâti)

2. Adresse code postal ou Insee commune

3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [PPR n]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **prescrit** Oui Non
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **appliqué par anticipation** Oui Non
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **approuvé** Oui Non

> si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :

inondation <input type="checkbox"/>	crue torrentielle <input type="checkbox"/>	mouvements de terrain <input checked="" type="checkbox"/>	avalanches <input type="checkbox"/>
sécheresse <input type="checkbox"/>	cyclone <input type="checkbox"/>	remontée de nappe <input type="checkbox"/>	feux de forêt <input type="checkbox"/>
séisme <input type="checkbox"/>	volcan <input type="checkbox"/>	autres <input type="text"/>	

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR naturels Oui Non
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR naturels ont été réalisés Oui Non

4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

en application de l'article L 174-5 du nouveau code minier.

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **prescrit** Oui Non
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **appliqué par anticipation** Oui Non
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **approuvé** Oui Non

> si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à :

mouvements de terrain **autres**

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR miniers Oui Non
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR miniers ont été réalisés Oui Non

5. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR technologiques prescrit et non encore approuvé Oui Non
 si oui, les risques technologiques pris en compte dans l'arrêté de prescription sont liés à :

effet toxique **effet thermique** **effet de surpression**

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR technologiques approuvé Oui Non

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR technologiques Oui Non
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR technologiques ont été réalisés Oui Non

6. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du Code de l'environnement

> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité **zone 5** **zone 4** **zone 3** **zone 2** **zone 1**
 forte moyenne modérée faible très faible

7. Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe naturelle, minière ou technologique

en application de l'article L 125-5 (IV) du Code de l'environnement

> L'information est mentionnée dans l'acte authentique constatant la réalisation de la vente Oui Non

vendeur/bailleur – acquéreur/locataire

8. Vendeur - Bailleur	<input type="text" value="jean"/>	<input type="text" value="Durand"/>
9. Acquéreur - Locataire	<input type="text" value="Jeanne"/>	<input type="text" value="Dupond"/>
10. Lieu / Date	<input type="text" value="CHALONS EN CHAMPAGNE"/>	<input type="text" value="16/06/2017"/>

Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

Article 125-5 (V) du Code de l'environnement: En cas de non respect des obligations d'information du vendeur ou du bailleur, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix de vente ou de la location.

Liste des sites BASIAS (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
CHAS109072	ets bello frères & boudot-la motte , ets bello frères, bonneterie, 39 rue général féry chalons-en-champagne (51108)	79 mètres
CHAS109142	cie champenoise du commerce de peaux brutes, dépôt de peaux séchées et naphthalisées, 5 rue chevaliers chalons-en-champagne (51108)	148 mètres
CHAS109011	société brunet marc, garage, 12 rue louis barlot chalons-en-champagne (51108)	285 mètres
CHAS109214	sté renaudt, garage, 88 rue martyrs de la résistance chalons-en-champagne (51108)	300 mètres
CHAS109001	société bernard pruvost, garage, 32 rue camp d'atilla du chalons-en-champagne (51108)	381 mètres
CHAS109007	société poiret guy née guyot nicole, garage, 16 rue martyrs de la résistance des chalons-en-champagne (51108)	381 mètres
CHAS109213	ets poiret, garage, 16 ter rue martyrs de la résistance chalons-en-champagne (51108)	411 mètres
CHAS109212	sté point s, garage, 12 bis rue martyrs de la résistance chalons-en-champagne (51108)	426 mètres
CHAS109129	ets perard andré georges, dépôt de peaux sèches, 16 rue attila chalons-en-champagne (51108)	430 mètres
CHAS109128	ets perard, dépôt de peaux vertes, chiffons, ferrailles, 3 rue attila chalons-en-champagne (51108)	454 mètres
CHAS109193	ets bailly robert, serrurerie, 1 place ursulines chalons-en-champagne (51108)	461 mètres
CHAS109134	ets sarre & cie, manufacture de broserie, 78 rue léon bourgeois chalons-en-champagne (51108)	468 mètres
CHAS109071	ets veuve philippone, commerce et dépôt de chiffons, os, peaux de lapins, ferrailles & vieux métaux, 12 rue four chalons-en-champagne (51108)	478 mètres
CHAS109126	ets terrier-carriere, atelier d'épuration d'huiles, 9 rue arquebuse chalons-en-champagne (51108)	488 mètres

Liste des sites BASOL (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
Aucun résultat		

Liste des sites ICPE (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
Aucun résultat		

Télécharger l'IAL

<http://www.marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Protection-civile/Information-preventive-des-populations/Transactions-immobilières-Information-des-Acquereurs-et-des-Locataires-IAL>

Préfecture : Marne
en application du IV de l'article

Déclaration de sinistres indemnisés
L 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble

Commune

CHALONS EN CHAMPAGNE

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases **OUI** ou **NON**

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Inondations et coulées de boue

Arrêté en date du 16/05/1983

Oui Non

Inondations consécutives à la RNP

Arrêté en date du 10/06/1988

Oui Non

Inondations et coulées de boue

Arrêté en date du 04/12/1990

Oui Non

Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain

Arrêté en date du 29/12/1999

Oui Non

Etabli le :

Nom et visa du vendeur ou du bailleur

Visa de l'acquéreur ou du locataire

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : www.prim.net